

ATTENTION : Afin de rentrer dans le cadre de la législation en cours (loi sur le sport et assurance), il est désormais indispensable de faire préciser sur votre certificat médical par votre médecin, les ou l'activité(s) que vous souhaitez pratiquer.

D'autre part, il devra ajouter « en randonnée ou et en compétition *» *lorsque c'est le cas

Exemple d'un certificat médical multi activités pour les sports mécaniques motocyclisme :

CABINET DE MEDECINE GENERALE X

Docteur X

.....

Déclare que l'état de santé de Monsieur Y... est satisfaisant et lui permet de pratiquer en loisir comme en compétition : **le moto cross, l'endurance moto**, la moto trial, la moto en randonnées loisir, certificat établi à la demande du patient.

Fait à

Le